

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

GAZETTE DES CAMPAGNES

JOURNAL DU CULTIVATEUR ET DU COLON, PARAISSANT TOUS LES JEUDIS

Rédacteur-Propriétaire :

FIRMIN H. PROULX.

L'abonnement peut dater du 1er de chaque mois, ou commencer avec le 1er numéro de l'année. On ne s'abonne pas moins que pour un an. L'avis de discontinuation doit être donné par écrit, au Bureau du soussigné, UN MOIS avant l'expiration de l'année d'abonnement, les arrérages alors devront avoir été payés ; si non, l'abonnement sera censé continuer, malgré même le refus de la Gazette au Bureau de Poste. Tout ce qui concerne la rédaction et l'administration de ce journal doit être adressé à **FIRMIN H. PROULX, Rédacteur-Propriétaire.**



ANNONCES :

Première insertion 10 centins par ligne
Deuxième insertion, etc.... 3 centins par ligne
Pour annonces à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désirent s'adresser, tout particulièrement aux cultivateurs pour la vente de terres, instruments d'agriculture, etc., etc., trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

MM. J. B. Rolland & Fils, libraires à Montréal
M. J. A. Langlais, libraires à St. Roch de Québec
ont bien voulu se charger de l'agence de la "Gazette des Campagnes."

ABONNEMENT : } Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première } ABONNEMENT :
\$1 PAR AN ; } Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité. } \$1 PAR AN

SOMMAIRE

Revue de la Semaine : Les obsèques de Mgr Dupanloup, archevêque d'Orléans; quelques détails sur les derniers jours de ce vénérable prélat.—Nouveaux détails sur les ravages causés par la fièvre jaune dans les Etats de l'Amérique du Sud, tels que rapportés par un correspondant de New-York au *Courrier de Bruxelles*.—Arrivée de Lord Dufferin à Londonderry et Belfast, en Irlande.—Haute appréciation de Sa Majesté la Reine d'Angleterre, à l'égard de Lord Dufferin, ex-gouverneur-général de la Puissance du Canada.—Carte postale faisant le tour du monde en 117 jours.

Causerie Agricole : Construction, disposition et ventilation des écuries.

Sujets divers : L'aménagement des forêts (Suite) : Façonnage des bois carrés.—Danger de l'emploi des fourrages avariés.—La femme active; la femme négligente.

Choses et autres : Rareté des pommes de terre aux Etats-Unis.—Exportation d'animaux de la province d'Ontario en Angleterre.—Danger de l'emploi des vases en zinc.

Recettes : Moyen de chasser les charaçons.—Chaussures imperméables.

☞ Ceux qui nous feront la demande de numéros de la *Gazette des Campagnes* ou du *Feuilleton* qu'ils n'auraient pas reçus, voudront bien nous indiquer les pages de la partie qui leur manque : ce sera le moyen le plus sûr pour répondre à leur demande.

A nos abonnés retardataires.—Le mois de novembre est ordinairement celui que les cultivateurs choisissent pour régler leurs comptes avec le marchand. Dans ces réglemens de compte, nous prions ceux qui nous doivent pour arrérages d'abonnement à la *Gazette des Campagnes* de nous faire aussi notre petite part ; car, nous aussi, nous avons des comptes à payer à nos fournisseurs, et n'avons pour le faire que les seules ressources du prix d'abonnement à notre *Gazette*. La recette pour les annonces, comme nos lecteurs peuvent s'en convaincre, sont limitées ; nous n'avons plus l'avantage de publier les annonces des départemens publics d'Ottawa et de Québec, qui pour nos Gouvernans étaient un moyen d'encouragement à une publication agricole dont on vante tant l'utilité, sans cependant lui fournir les moyens d'agrandissement si désirables.

REVUE DE LA SEMAINE

Les obsèques de Mgr Dupanloup, qui ont eu lieu le 23 octobre dernier avec la plus grande solennité à Orléans, ont été une splendide manifestation de piété religieuse et de patriotisme.

Leurs Eminences les cardinaux Gubert et de Bonnechose, et vingt archevêques et évêques, près de trois cents ecclésiastiques, une députation de l'Institut, le Conseil général de Sorbret, des personnalités éminentes de la France et de l'Europe appartenant à l'armée, à la diplomatie, à la magistrature, à l'agriculture, étaient venus rendre un dernier hommage à un prélat dont la vie et les travaux ont été l'objet des plus grands hommages dans le monde civilisé.

Mgr Dupanloup est mort au moment même où il se préparait à entreprendre un voyage à Rome et de verser dans le sein du Saint Père ses angoisses terrestres et ses espérances. Oh ! avec quelle paternelle bonté Sa Sainteté le Pape Léon XIII eut accueilli ce pèlerin de la dernière heure ! Mais Dieu n'accorda pas à l'évêque d'Orléans cette suprême consolation.

Voici les détails que donne, dans la *Revue du Monde Catholique*, M. Léonce de la Rallaye, sur les derniers jours de ce vénérable prélat :

".... Sa Grandeur Mgr Dupanloup venait d'accomplir la retraite annuelle de huit jours qu'il avait l'habitude de faire à l'abbaye d'Einsiedlen en Suisse, dans cette région alpestre qui lui rappelait les montagnes de sa chère Savoie où il prenait un peu de repos chez un de ses vieux amis, M. Albert du Boys. " Là se trouvait une chapelle où, trente-deux ans durant, le prêtre, puis l'évêque était venu, dans la mélancolique saison d'automne dire la messe sur un autel en forme d'urne, surmonté d'un tableau représentant la Cène. C'est donc dans cette demeure hospitalière qu'il se préparait à mourir, car il avait de nombreux pressentiments.

" Un mois auparavant, dans ce lieu même, la porte d'un de ses meilleurs lieutenants, M. l'abbé Gnethlin, lui avait, en tristant son âme, entr'ouvert en quelque sorte les portes de l'éternité.

Ecole Agricole, l'Université d'Assomption

Le lundi, 30 septembre, les suffocations auxquelles il était en proie depuis quelque temps redoublèrent et l'empêchèrent de dire la messe. Il se fit porter dans un fauteuil pour assister au Saint-Sacrifice.

Les jours suivants, il y eut un peu de mieux, il put se promener avec M. du Boys et sa famille, dans une belle allée convertie qui prolonge la terrasse du château. Il parla de l'ouvrage qui occupait ses journées, le traité de l'Education des filles, ouvrage prêt à paraître, et dont il devait léguer l'achèvement à M. l'abbé Lagrange.

Il rappela avec attendrissement les souvenirs de plus de quarante ans que ces lieux lui représentaient, les amis disparus, les conversions obtenues par la grâce de Dieu, l'abjuration des protestants qui avait eu lieu il y a quelques années dans la petite chapelle. Aujourd'hui, dit-il à ses amis, "je n'aime plus que le silence,"—et comme un de ses interlocuteurs lui parlait d'une œuvre à commencer, il répondit: "Mon enfant, je ne suis pas pour longtemps en ce monde."

Il parla longtemps de Rome, où il devait aller au mois de novembre; renoncer à ce projet fut un suprême sacrifice.

Le samedi, 5 octobre, il fit avec une piété touchante, le baptême du petit fils de M. du Boys, dont il était le parrain.

Le dimanche, 6 octobre, il eut une nouvelle crise d'étouffement; il ne put dire sa messe.

Le lundi et le mardi, il communia à la messe de M. l'abbé Chapon; la marche lui demandait de pénibles efforts.

Le vendredi, 11 octobre, il fit encore son oraison dans l'Esprit de Saint Vincent de Paul, livre qu'il affectionnait et dont presque toutes les pages sont annotées par lui. Malgré tous les efforts de M. l'abbé Chapon, qui l'exhortait à se reposer, il poussa jusqu'à la fin des complies la récitation de son bréviaire. et quand il l'eut terminé, il dit avec satisfaction: "Je suis parvenu encore aujourd'hui à me mettre en règle!" Après avoir plu une lettre de Rome, il s'écria, en parlant de Léon XIII: "Ah! quelle grâce pour l'Eglise que ce Pape!" Il ordonna qu'on fit entrer dans sa chambre le petit Joseph du Boys, charmant enfant de cinq ans et demi, dont il aimait les promptes saillies et l'intelligence précoce.

On put porter son fauteuil au salon et terminer la lecture commencée la veille. A cinq heures, on le rapporta dans sa chambre. Mlle du Boys y plaça un grand crucifix qui avait appartenu à M. l'abbé Hatsela, ancien vicaire général d'Orléans; il s'écria: "Ah! que vous me faites plaisir." Il demanda à M. Chapon de lui donner la sainte communion le lendemain matin, prévoyant qu'il ne pourrait pas dire sa messe.

M. Chapon lui fit une lecture de l'étude de M. de Sainte-Beuve, sur le comte de Maistre; il remarqua que ce travail était empreint d'une certaine impartialité, mais que l'élevation, la hauteur des vues, n'étaient qu'artificielles. Il recommanda à son interlocuteur la lecture des *Considérations sur la France*.

Puis il arrêta la lecture et pria qu'on le laissât seul pour dire son chapelot; à peine avait-il commencé qu'un jeune homme, qui avait été épronvé par de grandes peines, se précipita à la porte de sa chambre et demanda à se confesser, ce que l'évêque accorda immédiatement. Il reprit son chapelot, mais, au milieu de la récitation, une suffocation plus forte le surprit, il pressa sa croix pectorale sur ses lèvres.

Alors M. l'abbé Chapon lui dit: "Monsieur, vous souffrez beaucoup, vous offrez vos souffrances au bon Dieu?" Il fit un effort et répondit: "Oh! oui, mon ami." M. l'abbé Chapon ajouta: "Monsieur, voulez-vous que je vous donne l'absolution?" "Oh! oui, mon ami," répondit-il d'une voix forte. Mais comme les soins qu'on lui prodiguait étaient impuissants à

conjururer la crise, M. l'abbé Chapon récita la prière du *Souvenez-vous* pour laquelle Mgr Dupanloup avait une dévotion toute spéciale, et à laquelle il put s'associer. Pendant qu'on envoyait chercher les saintes huiles, M. Chapon lui appliquait les indulgences plénières et lui faisait baiser une dernière fois le crucifix. M. Albert du Boys partageait ces pénibles devoirs avec le jeune vicaire d'Orléans, et Mgr Dupanloup s'éteignit ainsi dans les bras du plus ancien et du plus jeune de ses amis.

— Une lettre adressée de New-York, au *Courrier de Bruxelles*, donne les détails suivants sur les ravages causés par la fièvre jaune dans les Etats de l'Amérique au Sud:

"Je n'ai pas à rééditer les détails que les journaux nous apportent. Ils sont nombreux, ils sont navrants, il n'y a qu'à les prendre partout et, dans cette tâche douloureuse, on n'a vraiment que l'embarras du choix. Je cite seulement quelques chiffres, les chiffres sont la plus éloquente des peintures. A la Nouvelle-Orléans, le nombre des cas s'est élevé à plus de 15,000 et celui des morts à 2,500. Les cas nouveaux sont en moyenne de 500 par jour sur une population de 100 mille âmes. A la ville de Grenada (Mississippi), tout le monde a été atteint ou peu s'en faut. A Memphis (Tennessee), sur une population de 50 mille âmes, dont le quart est en fuite, le nombre de cas dépasse 5,000, tandis que celui des décès s'élève à 2,000, et ainsi des autres villes ou bourgades! C'est partout, comme bien vous le comprenez, une immense épouvante et une indicible désolation. Jamais on n'avait rien vu de pareil.

C'est en présence d'un tel fléau qu'il faut se trouver pour apprécier à sa juste valeur la philanthropie humaine et tous ces soi-disant dévouements qui prétendent resplendir en dehors de la charité chrétienne. Où sont-ils ces héros que rien n'émeut et qu'aucun sacrifice ne déconcerte? Je les cherche auprès des pestiférés, mais je ne les trouve nulle part, ils sont en fuite! Quelques garde-malades besoigneux que l'appât d'un salaire exorbitant retient auprès des victimes du fléau, voilà tout ce que produisent ces principes *humanitaires* dont on fait tant d'étalage: l'amour de l'or, l'égoïsme tout pur et rien autre. Est-ce assez prouvé?

Mais si l'humanitarisme fuit, déserte le chevet des pauvres malades, il n'en est pas de même des sociétés catholiques. Pour plusieurs, l'apparition de la fièvre marqua leur apparition et les merveilles qu'elles n'ont cessé de produire. La Société de Saint Vincent de Paul de la Nouvelle-Orléans tout particulièrement a été admirable parmi ces dernières; et il en a été de même d'une autre conférence dirigée par un vicaire-général du même diocèse. Je dois aussi mentionner la Société Howard qui, sans procéder aussi directement que les deux premières de la pensée religieuse, a néanmoins fait de véritables prodiges de courage et d'abnégation généreuse. Mais l'honneur, le grand et immortel honneur de cette campagne héroïque appartient sans conteste au clergé catholique. Tous nos prêtres ont rivalisé de dévouement, et une multitude d'entre eux sont tombés sur ce champ de bataille de la charité.

Le Révérend Père J. Pillet, vicaire-général de la Nouvelle-Orléans, est un nombre des morts et nous avons pensé un moment qu'il en était de même de Mgr Elder, évêque catholique de Natchez. Nommé coadjuteur de l'évêque de San-Francisco, ce vénéré prélat n'avait point voulu se rendre à son poste tant qu'il voyait plus de bien à faire parmi ses chers diocésains, dont la presque totalité était atteinte de la fièvre. Nuit et jour, on le vit au chevet des mourants, et c'est là que le fléau l'a frappé lui-même. Combien nous avons redouté sa perte, je n'ai pas besoin de vous le dire. Quoiqu'on l'ait cru mort, il est

aujourd'hui, Dieu merci, parfaitement guéri."

— Les journaux de Londonderry et de Belfast consacrent de longs articles à la célébration de l'arrivée du noble comte de Dufferin et manifestent par les plus grands éloges faits à ses mérites et à sa renommée la joie qu'ils ont de le voir de retour.

Le *Northern Whig* de Belfast dit qu'aucun Lord lieutenant, dans ces dernières années, n'a été l'objet d'un aussi vif enthousiasme que le célèbre et patriote ex-Vice-roi du Canada.

Partout, sur son passage, à Claudeboye, on a félicité Son Excellence de son retour par les adresses les plus remarquables et le même journal ajoute que, "faroement, en vérité, on a vu quelq'un mériter mieux que lui les marques d'admiration que lui décernent même ceux qui s'étaient séparés de lui par suite de diversité de convictions sur d'importantes questions politiques, et ce témoignage d'estime, d'amitié personnelle et d'affection de la part de telles personnes est la meilleure preuve qu'Elle le mérite."

Le *Standard* de Londonderry parle de Son Excellence en termes non moins flatteurs.

— La lettre suivante, adressée à lord Dufferin a été publiée dans la *Gazette officielle du Canada*.

"Downing Street, 15 octobre 1878,

"Milord,

"Dans une dépêche No. 243, du 28 août je vous ai informé de la date à laquelle le marquis de Lorne se rendrait au Canada pour vous succéder dans l'administration du gouvernement de la Puissance. Comme le temps arrive où vous devez lui remettre les rênes du gouvernement, j'ai reçu de Sa Majesté l'ordre de vous faire part de la haute appréciation avec laquelle Sa Majesté apprécie les hautes capacités et le jugement que Votre Seigneurie a montré dans l'accomplissement des devoirs de gouverneur-général. Le gouvernement de Sa Majesté n'a pas manqué de remarquer la haute estime et le respect que votre Seigneurie a inspirés à toutes les classes de la société au Canada, et, il est assuré que la manière admirable avec laquelle vous avez rempli les devoirs de représentant de la Reine a fait beaucoup pour affermir et graver dans le cœur du peuple canadien, cet esprit de loyauté et de dévouement à la couronne et à l'Empire britannique, dont il a donné souvent des preuves si consolantes.

"J'ai l'honneur d'être,

"Votre etc., etc.,

"M. E. HICKS BEACH."

— Le 24 mai dernier, des habitants de la petite ville de Chemnitz, en Saxe, pariaient qu'une carte postale mise à la poste le soir même, ferait le tour du monde en 120 jours. Cette gageure, qui, à cause de son originalité, a produit quelque émoi même aux antipodes, a été parfaitement tenue.

La face de la carte postale portait l'adresse suivante: 1o. MM. H. Gerbel et Cie., Alexandrie, Egypte; 2o. consulat impérial d'Allemagne, Singapour; 3o. consulat impérial d'Allemagne, Yokohama; 4o. Murphy, Grant et Cie., San-Francisco; 5o. Franz Hoffman, aux soins de MM. C. A. Buffmordit et Cie. Post-office box 1,126, New-York; 6o. Ludwig Ploss, Chemnitz, Saxe, et en même temps la prière à tous les maîtres de poste d'expédier cette carte à la destination suivante immédiatement après réception.

C'est ce qui a eu lieu, attendu que la carte postale est revenue exactement à Chemnitz après avoir accompli sans encombre son tour du monde. Le 4 juin elle arrivait à Alexandre d'Egypte, d'où elle repartait le même jour pour Singapour.

Le 28 juin, elle était expédiée de cette dernière ville à Yokohama [14 juillet], où elle restait jusqu'au 31 juillet.

San-Francisco était atteint le 24 août, et New-York le 2 septembre. Enfin, le 18 septembre, et à une heure de l'après-midi, la missive était de retour à Chemnitz, après un voyage de 117 jours. Témoignage éclatant de l'activité et de l'exactitude de l'union postale internationale.

CAUSERIE AGRICOLE

CONSTRUCTION, DISPOSITION ET VENTILATION DES ÉCURIES

Les écuries sont des locaux destinés à loger les chevaux.

Pour être saines, les écuries doivent être construites sur un terrain élevé, de nature siliceuse ou calcaire, ayant un sous-sol perméable, avoir une exposition en général au midi ou au sud-est, avoir un espace intérieur suffisant et en rapport avec le nombre de chevaux qu'elles doivent contenir, une épaisseur moyenne des murailles, le plafond haut, bien joint, une ventilation convenable, le plancher ou le sol disposé de manière à permettre un écoulement facile des urines, et être à proximité d'une source d'eau de bonne qualité.

Quand on veut construire une écurie, on ne saurait faire trop grande attention au terrain sur lequel on construit, et au voisinage. Quand on construit une écurie dans un endroit bas et humide, l'air intérieur en sera toujours froid, humide et malsain; les chevaux y seront atteints d'un grand nombre de maladies rhumatismales et ostéorhales.

Quand on se trouve obligé de construire sur un terrain bas et humide, on doit élever l'emplacement au niveau des autres terrains par des décombres et du sable, afin que l'eau puisse y filtrer à travers. On évitera également de construire une écurie dans le voisinage d'une forêt ou d'un marais: la première entraine l'humide de l'écurie, parce que les vents ne peuvent l'emporter; le second peut donner lieu à des émanations pernicieuses qui provoqueront des maladies.

L'écurie ne doit jamais être assésée à un talus ou à un sol plus élevé. Construite dans ces conditions elle sera toujours humide, les animaux y contracteront la fluxion périodique des yeux, des affections de poitrine et des rhumatismes. Quand on ne peut faire reconstruire une pareille écurie, il serait urgent de faire établir un bon système de drainage dans le terrain entourant l'emplacement de l'écurie, et passant sous le sol de cette dernière.

Il faut autant que possible que l'écurie soit bâtie près de l'habitation du maître, afin que la surveillance est soit plus facile. La hauteur du plafond de l'écurie sera de neuf à douze pieds au-dessus du sol; plus haut elle serait trop froide en hiver; trop basse, la température y serait trop élevée; si en outre elle n'était pas convenablement ventilée, l'air y serait vite corrompu.

On a calculé que pour entretenir un cheval en bonne santé il lui fallait soixante à soixante-quinze pieds cubes d'air respirable, pouvant se renouveler par la ventilation. Pour arriver à ce résultat, l'espace consacré à chaque cheval sera de dix-huit à vingt pieds.

Les murailles des écuries doivent être construites en briques si c'est possible; elles doivent être solides et imperméables à l'air et à l'humidité, afin que la température intérieure puisse

être réglée par des ouvertures, et qu'elle ne soit pas constamment modifiée par celle de l'air extérieure. Quand on les construit en lattes couvertes d'argile, il faut toujours que la partie inférieure soit en briques, les lattes n'étant pas assez résistantes.

Les murailles des écuries doivent toujours être bien entretenues ; on ne doit jamais y laisser ni crevasses, ni trous, qui servent souvent à loger les souris et les araignées, et toutes sortes de orasses pouvant receler des principes virulents ou contagieux.

Les écuries sont simples, c'est-à-dire à un rang de chevaux, ou doubles, à deux rangs de chevaux. Quand il n'existe qu'une rangée de chevaux, on a calculé que la largeur de l'écurie de la muraille du râtelier à l'autre devrait être de douze à quinze pieds, neuf pieds pour placer le cheval, de la muraille de face à la rigole d'écoulement trois à quatre pieds pour circuler. La largeur de la place que doit occuper le cheval devant la crèche sera d'un peu plus de trois pieds pour le cheval de grande taille. Quand cet espace est circonscrit par des cloisons en planches, on lui donnera une largeur d'au moins trois pieds pour les chevaux de taille moyenne et de plus pour ceux de grande taille.

Les écuries doubles devraient avoir au moins trente-six pieds de largeur. Il y a des écuries où les chevaux sont placés de manière que les têtes se regardent au lieu des croupes, il faut qu'il y ait un couloir entre les deux crèches et le râtelier par où l'on puisse circuler, et donner la nourriture. Ce système est peu adapté pour les écuries et exige une grande porte de terrain.

Le sol de l'écurie doit être autant que possible imperméable, afin qu'il ne puisse pas s'imbiber des urines et des matières excrémentielles de l'animal qui peuvent y fermenter et produire des dégagements de matières ammoniacales. Il doit en outre avoir une inclinaison convenable afin de permettre l'écoulement facile des urines.

La pente en longueur de la crèche à la rigole d'écoulement sera d'un pouce par trois pieds ; celle d'une extrémité de l'écurie à l'autre servant à faciliter l'écoulement des urines par la rigole au dehors, sera d'un demi pouce par trois pieds.

Une pente exagérée d'avant en arrière fausse les aplombs des chevaux ; la station y est pénible, et ils sont forcés de prendre des positions vicieuses.

Le pavé doit être dur, résistant et difficilement attaquable par les pieds des chevaux, sans cela il s'y formerait des trous qui permettraient le séjour des urines.

Le meilleur système de pavage est celui fait avec des briques dures placées de champ, puis vient celui avec des petits pavés à tête plate, mais qui a l'inconvénient d'être trop glissant. Ces pavés sont faciles à nettoyer.

Le plafond de l'écurie doit être bien joint, pour que la poussière ne passe pas à travers et ne vienne tomber sur les chevaux, et que l'air humide, chargé de dégagements de matières ammoniacales, ne puisse venir corrompre les fourrages que l'on conserve au-dessus du logement. Le meilleur plafond est celui qui est voûté à plat au moyen de briques soutenues par des gîtes en fer, ce système est aujourd'hui très-économique, durable, sûr contre l'incendi, et ne peut plus servir de refuge aux souris et aux rats.

À défaut de plafond voûté on fera un plafond plâtré ou un

plafond en planches qui a pourtant encore l'inconvénient de présenter des fentes par où passe la poussière.

On ne devrait jamais laisser une écurie sans plafond, comme on le fait encore dans beaucoup de fermes, où l'on place au-dessus de l'écurie les fourrages, soutenus par des gîtes ou de grosses branches en bois.

Un moyen économique de faire un plafond bon et assez durable, surtout dans les localités où l'on se trouve dans le voisinage des bois de sapins, est de fixer de bonnes gîtes au-dessus de l'écurie et de placer au-dessus de celles-ci les unes à côté des autres des perches en sapin de la grosseur de 1 à 2 pouces, auxquelles on aura soin de faire enlever l'écorce pour empêcher qu'elles ne soient trop tôt vermoulues. On recouvrira ces perches d'une bonne couche d'un mélange de paille hachée ou balles et d'argile, qu'on y fera bien pénétrer et étendre. Le dessus de ces perches peut également être recouvert d'une couche du même mélange, dans un but de propreté et de conservation.

Pour pouvoir livrer passage aux hommes et aux chevaux, pour permettre l'introduction de l'air et de la lumière dans l'écurie, il faut que les murailles soient percées d'un certain nombre d'ouvertures, telles que portes, fenêtres et ventilateurs.

Les portes doivent être larges au niveau du sol, les montants ne présentant pas des angles saillants.

Si l'écurie est à une rangée de chevaux, les fenêtres seront percées dans la muraille derrière les chevaux, à une hauteur au moins de six pieds et plus au-dessus du sol, pour que les chevaux ne puissent pas y passer la tête.

Si l'écurie est à deux rangées de chevaux, les fenêtres seront placées dans chaque muraille s'il y a lieu latéralement, ou au-dessus du râtelier, et seront pourvues d'avants assez grands et disposés de manière à empêcher la lumière directe d'arriver sur les yeux des animaux.

Les ventilateurs ou cheminées d'appel se placent au plafond ou dans la muraille de face à fleur du plafond, dans les écuries à une rangée de chevaux ; ce sont des ouvertures pratiquées dans le plafond surmontées d'une cheminée en planches qui sort par le toit, et qui servent à conduire au-dehors l'air altéré et échauffé par la respiration, les vapeurs qui s'échappent de la peau et les dégagements provenant de la décomposition du fumier. Lorsque l'écurie est spacieuse on pratique dans la muraille plusieurs de ces ouvertures, selon le nombre des chevaux qu'elle contient. Lorsque l'écurie est spacieuse et qu'elle est à deux rangs, on pratique ces ventilateurs dans les deux murailles, à fleur du plafond.

Lorsque le plafond est en voûte unic, une seule cheminée placée au point le plus élevé de la voûte suffit pour donner issue à tout l'air corrompu.

Lorsqu'une écurie a des fenêtres pratiquées dans les deux murailles au-dessus des râteliers, on aura toujours soin d'ouvrir celle du côté d'où ne vient pas le vent. Les crèches seront en bois, en briques, en pierre ou en fonte. Elles s'élèvent à des hauteurs plus ou moins considérables, selon la taille des chevaux que l'on a l'habitude de tenir.

On a quelquefois deux auges pour chaque cheval, une pour l'avoine, l'autre pour l'eau. On n'approuve généralement pas cette deuxième auge, dans laquelle reste souvent séjourner de l'eau, que le cheval peut s'empresser de boire quand il rentre du travail, couvert de transpiration, et qui peut ainsi causer des

refroidissement.

Lorsque l'on fait construire une écurie, il est bon de faire remplir l'espace compris entre le sol et la crèche par une maçonnerie en briques, partant obliquement du sol près de la base de la muraille et venant se rejoindre au bord inférieur et antérieur de la crèche. De cette façon les chevaux ne sont pas exposés à se blesser la tête sous cette dernière. Dans tous les cas il faut qu'elles soient bien supportées et fixées dans la muraille.

Comme accessoire à l'écurie on doit ajouter une place pour renfermer les fourrages, et le coffre à avoine qui, pour la facilité, communiquer avec le grenier au moyen d'un conduit carré en bois, et recevoir par là le grain; une autre place pour suspendre les harnais.

Une écurie bien entretenue doit être toujours propre, bien nettoyée et ventilée tous les jours.

On relèvera tous les matins la litière; elle sera bien secouée; la menue paille et les parties liquides imprégnées d'urine et des parties liquides des excréments seront écartées; le sol sera balayé et quelquefois même lavé ou sablé; on peut en même temps répandre sur le sol une couche légère de chaux vive en poudre. Cette pratique est très-recommandable surtout pendant les temps d'épidémie et dans les écuries où l'on réunit un grand nombre de chevaux.

Quand on ne peut pas renouveler la litière tous les jours, elle le sera toutefois aussitôt qu'elle sera imprégnée d'humidité, ce qui arrive d'autant plus vite que les animaux sont soumis à un régime plus relâchant.

L'écurie sera blanchie à la chaux au moins une fois par an; les râteliers, les crèches et les séparations des stalles seront lavées à fond, au moyen d'eau chaude contenant en dissolution une petite quantité de sel de soude, lorsqu'elles commenceront à se couvrir de crasses.

La poussière et les toiles d'araignées seront enlevées au moins une fois par mois, et on fera de même laver les fenêtres.

Si les chevaux affectés de maladie contagieuse ont séjourné dans une écurie, on devra la désinfecter entièrement.

Si le sol de l'écurie est pavé, on fera bien d'enlever les matières qui se trouvent dans l'interstice des pavés, on versera dessus du lait de chaux assez épais.

On aura soin de faire bien laver à l'eau bouillante tenant en dissolution du sel de soude, les râteliers, les crèches et toutes les boiseries de l'écurie convenablement ratissées; on fera boucher toutes les fissures qui peuvent se trouver dans la muraille, on fera blanchir les murailles et le plafond à la chaux, repêindro ou également blanchir les crèches les râteliers et les boiseries.

Les simples lavages des crèches, des râteliers et de toutes les boiseries de l'écurie convenablement ratissées à l'eau contenant en dissolution du chlorure de chaux ou de l'acide phénique, le blanchissage à la chaux des murailles, le nettoyage convenable du pavé sur lequel on étend de la chaux en poudre, sont aussi des moyens convenables de désinfection pour les écuries.

L'aménagement des forêts.

FAÇONNAGE DES BOIS CARRÉS.

On évalue le déchet dans l'équarrissage du pin au quart de la meilleure partie de l'arbre, celle qui, coupée en bilots à sciages, donne ce beau madrier large pour lequel notre pays est

renommé. En outre, comme tous les arbres ne sont pas suffisamment sains pour être équarris, combien de ceux qu'on jette bas, sont abandonnés sur le sol de la coupe, où le temps les réduit en poussière. Quelque carie dans le cœur, une longueur insuffisante, les rendent impropres à être exploités en bois carrés: à cause de cela on les condamne, quand ils pourraient être, cependant, si utilement employés en billes à sciages.

Les copeaux faits par les équarrisseurs augmentent beaucoup le danger de la propagation des incendies. Dans la saison chaude ils deviennent secs et très inflammables. Étendus à terre en lignes droites de trente, quarante, cinquante pieds, comme des traînées de poudre, ils ont bientôt porté les flammes au milieu des feuilles de pin desséchées, des branches mortes et des mousses.

Mais peut-être qu'en Angleterre on ne peut se passer de ces pièces énormes qui sont seules jugées dignes d'y être envoyées?...

D'ordinaire, à peine y sont-elles rendues qu'on les refend à la scie. Oui, ce magnifique bois de brin, ces poutres faites pour quelque œuvre de géant, ces produits d'équarrissage sans pareils que notre œil admire si orgueilleusement, et dont les dimensions nous coûtent le sacrifice de tant de matière précieuse, — je ne parle pas des opérations d'extraction, de manœuvre et d'arrimage qu'elles rendent plus difficiles, — tout ce grand bois, dis-je, n'est pas plus tôt là-bas, qu'il est débité jusqu'à n'être plus reconnaissable.

Libre à l'acheteur, cela va sans dire, de réduire notre bois en pièces de petites dimensions, selon ses divers besoins. Mais pourquoi ne pas lui envoyer des sciages au lieu de cet énorme échantillon? Le débit procurerait une somme considérable de travail à nos ouvriers et permettrait d'utiliser toute la bonne matière ligneuse qui se perd aujourd'hui par l'équarrissage.

Le consommateur anglais trouverait aussi, je pense, son profit à acheter du sciage. Le bois carré n'est pas toujours sain; souvent une pièce, belle en apparence, recèle intérieurement des parties pourries ou viciées. Ces défauts se découvraient dans nos scieries, et nous n'explorierions que du bois sans cadranure et sans malandra.

Il y a, pour arriver au consommateur, des difficultés, dont la plus grande n'est pas la distance. Entre le marchand de bois canadien et lui, se tiennent actuellement, en Angleterre, quelques hommes, — les importateurs — ayant des usines qui débitent notre gros bois carré.

Leur intérêt demande que nous ne débitons pas nous-même notre produit, et il s'oppose énergiquement à l'introduction en Angleterre de nos méplats de deux pouces et d'un pouce, de nos planches étroites, etc. On ne saurait, vraiment, les bimer de se placer de la sorte entre le producteur canadien et le consommateur anglais, et de gagner dans le même temps sur l'un et sur l'autre.

Mais n'y aurait-il pas moyen de découvrir quels sont les échantillons et les qualités de bois les plus généralement demandés là-bas, d'approprier les envois que nous y faisons aux besoins de la consommation, et d'y avoir des comptoirs à la portée des consommateurs?

Pourquoi persister à nous défaire de nos bois en équarrissage et en méplats épais, c'est-à-dire dans l'état brut, et laisser à d'autres le profit de la main-d'œuvre? Pourquoi ne transportons-nous pas en Angleterre des bois de toute dimension: traverses pour chemins de fer, charpentes, ais d'épinette tout prêts à poser, cadres de portes et chassis? En fabriquant ces objets, nous utiliserions, comme je l'ai dit, quantité de morceaux de bois qui tombent aujourd'hui en déchet, tels que dosses, bouts, etc. Depuis plusieurs années, quelques-uns de nos fabricants les plus entreprenants expédient dans l'Amérique du Sud, l'Australie, etc., des cargaisons de bois ouvrés; mais le gros de notre cargaison se transporte en Angleterre sous la forme d'équarrissage. L'été dernier, une maison de Québec a envoyé à cette dernière contrée de la planche de pin d'un pouce d'épaisseur: j'espère que le succès de cette dernière tentative l'encouragera à continuer et à augmenter ses envois, car elle rend, par l'exemple qu'elle donne, un service à notre pays.

Voyez la Norvège et la Suède, qui fournissent plus de sciages

à l'Angleterre que toute l'Amérique britannique du Nord. Où on ferait leurs marchands, s'ils s'étaient réduits à ne faire embarquer que des bois entrés du grand échantillon; si, comme les rôtres, ils n'exportaient aucun sciage d'épinette de moins de trois pouces sur sept ou de douze sur neuf? Là on tient qu'une bille d'épinette de neuf pouces a un diamètre plus que moyen; c'est du gros bois. Ici elle serait trop faible pour être dressée dans une scierie mécanique où l'on aurait disposé les scies pour fendre, suivant les mesures que nous voulons bien nous aussi jeter à observer, les bois d'épinette destinés au marché anglais.

Comme M. Wm Stevenson le dit dans le *Timber Trade Journal* du 3 mars dernier, — "un des traits les plus caractéristiques du commerce de bois de la Norvège, c'est le petit volume des brins: on peut voyager pendant plusieurs milles le long des bords d'un cours d'eau considérable comme le Glommen, sans apercevoir de plus gros bois que des poteaux de mines et de télégraphe."

Les Norvégiens trouvent moyen de tirer parti de leur petite épinette: ils la débitent pour des travaux de menuiserie, notamment en planches pour parquets, étroites, corroyées et rainées, toutes prêtes à poser, et transportent ces produits en Angleterre.

Certes, je les désapprouve de couper les jeunes arbres, au lieu de les laisser croître, et ce n'est point là que je les cite pour exemple; bien au contraire. Mais je les approuve fort de se ménager la main d'œuvre et d'utiliser chaque partie de l'arbre, lorsqu'il a été abattu. Le temps n'est pas loin, je l'espère, où nous cesserons à peu près de manufacturer des bois carrés.

Les fabricants vont protester qu'ils entendent leur affaire. Nous ne ferions pas de ces équarrissages, diront-ils, si nous n'y trouvions notre compte.

Que l'opération leur rapporte du profit, je veux le croire; mais, en dehors d'eux, qu'est-ce que le pays y gagne? Que devient ce bois enlevé de l'arbre par la cognée de l'équarrisseur, ce déchet égal au quart du matériel total? L'exploitant en paie-t-il la valeur? Qui donc dédommage-t-il de tous ces arbres qu'il abat, et laisse ensuite pourrir à terre, à cause de tel ou tel défaut qui, le plus souvent, n'aurait pas empêché d'en faire des billes à sciages?...

Les gouvernements provinciaux trouveront sans doute occasion de réformer le tarif des coupes, en frappant les bois carrés d'un droit par pied cube assez lourd sinon pour mettre fin à la production de ces gros bois, du moins pour la réprimer autant que possible. Quant à l'auteur étranger, s'il ne peut se passer de nos équarrissages, il n'aura qu'à les payer plus cher.

On peut atteindre ce résultat par une autre voie, dans le cas où les gouvernements provinciaux ne pourraient s'entendre pour agir de concert. Depuis longtemps il existe un droit d'exportation sur les billots à bardoux et à merrain, les billes de chêne, d'épinette et de pin: que le gouvernement fédéral taxe pareillement les bois carrés.

(A suivre.)

H. G. JOLY.

Fourrages avariés.

On assure qu'il est possible de rétablir les fourrages avariés en les traitant par l'acide sulfureux. Lorsque la luzerne est entée ou malade, elle subit des altérations qui peuvent rendre malades les animaux. Il est possible de rendre leurs qualités à ces fourrages, et voici comment: on secoue bien le fourrage avarié, on l'étend en couche peu épaisse sur la toite d'une touraille, à houblons; puis on brûle du soufre en dessous dans la proportion de $\frac{1}{2}$ de livre de soufre pour 25 livres de fourrage. Une luzerne ainsi traitée a repris sa teinte habituelle; distribuée dans l'état avarié, le cheval est devenu malade, il a dépéri, il s'est mis à tousser et il a fini par refuser cette nourriture; après l'opération, les choses ne se sont plus ainsi passées; le même cheval a accablé avec plaisir le fourrage traité, il n'a plus toussé, il a repris ses forces et son poil est devenu brillant. La question se réduit à savoir si les frais de soufre et autres occasionnés par le traitement ci-dessus indiqués ne coûtent pas plus cher que si on se décidait à sacrifier le fourrage avarié pour en faire de la litère.

Provisions de feuilles de betteraves.

Au moment où s'opère la récolte des betteraves, il est utile de rappeler aux cultivateurs les recettes les plus convenables pour tirer parti des feuilles qui constituent une matière alimentaire considérable par sa quantité, et qu'on aurait tort de dédaigner, sous prétexte que sa valeur alimentaire n'est que de second ordre.

Les feuilles de betteraves, salées, conservées en silos, sont pendant l'hiver un bon appoint à ajouter aux aliments secs. Pourvu qu'on évite de les donner dans une proportion supérieure à un tiers de la ration, car ces feuilles contiennent une substance légèrement purgative. C'est au mélange avec du foin sec et de la paille hachée que la feuille de betterave doit être emmagasinée dans des silos bien conditionnés, c'est à-dire hermétiquement fermés.

La femme active, la femme négligente.

La femme active! elle est incessamment à l'œuvre, comme cette femme forte dont il est écrit: "Elle se lève lorsqu'il est encore nuit, elle partage la nourriture à toute sa maison, et l'ouvrage à ses servantes. Elle a considéré un champ et l'a acheté, elle a planté une vigne du fruit de ses mains. Elle a ceint ses reins de force: elle a affermi ses bras. Elle a goûté, elle a vu que son travail était bon."

Voilà bien le portrait de la femme active, fait à grands traits et avec tant d'art par Salomon, l'organe du Saint-Esprit.

Pour la femme active, point de calcul, point d'hésitation, point de retard. Le devoir, mais le devoir en entier, c'est son bonheur de l'accomplir. Dans les familles d'ouvriers, de même que chez le cultivateur, où chacun prend part à la tâche commune, c'est surtout la femme qui a charge des enfants. Si, à raison de cela, elle gagne peu ensuite, et qu'elle soit obligée de s'imposer des privations, du moins la satisfaction d'avoir soigné ses enfants double son bonheur.

Elle comprend qu'elle n'est mère que pour avoir le soin de bien entretenir et élever chrétiennement ses enfants. Ses enfants! mais ils sont sa gloire, sa félicité ici-bas. Ah! malheur, trois fois malheur à la femme vaniteuse qui rougit de ses enfants, et qui se trouve satisfaite de leur éloignement de la maison! A coup sûr, celle là n'est pas mère, mais marâtre. Les animaux les plus féroces, meilleurs qu'elle pour leurs petits, accusent à la face du monde entier, et lui donnent une rude leçon.

Malgré son activité la femme active a tant de besogne à faire si elle veut remplir dignement son rôle, que souvent la nuit vient la surprendre, sans qu'elle ait pu suffire: alors la lampe du travail est suspendue. Tandis que le père et les enfants complètent leur instruction, par la lecture, le calcul, etc., ou s'amusent à d'aimables causeries, elle se met à son occupation de femme, raccommode le linge, les vêtements, ou en confectionne de nouveau, car sa mère, bien différente de la mère de la femme lâche et impie; lui a, autrefois, inspiré de bonne heure l'amour du travail, lui a appris tous ces travaux à l'aiguille qui, aujourd'hui, lui sont si utiles.

Ainsi elle veillera, ainsi elle travaillera jusqu'à minuit, la pauvre et chère femme, jusqu'à ce que ses paupières se ferment de lassitude, elle soit par là avertie qu'il est l'heure de donner à son corps brisé par la fatigue, le repos réclamé par lui, et qu'il n'a si bien mérité!... Sainte créature! oui, je l'appelle sainte, parce que le travail bien dirigé, supporté par Dieu, est quelque chose de sacré, qui sanctifie l'âme comme il purifie le corps, les anges du ciel lui sourient; elle est leur sœur par la commune activité qu'ils déploient à exécuter les ordres de Dieu et à faire du bien aux hommes, lorsqu'ils le méritent moins, qu'ils sont si plus ingrats!

La femme négligente! vous la reconnaissez à sa tournure, à celle de son mari et de ses enfants. Pas besoin d'aller à sa demeure, il suffit de la voir elle-même. Si on la peut connaître ainsi en voyant son mari ou ses enfants, c'est que tel est le caractère des femmes qu'il revêt tout ce qui l'entoure habituellement de sa forme.

Quant à la femme négligente, son extérieur est très-reprochable, précisément parce que sa négligence lui fait oublier le premier de ses devoirs : la propreté. D'ailleurs, la femme négligente laisse partout où elle passe des traces de sa coupable insouciance. Dans sa maison, tout est continuellement en désordre, la besogne qui la tue à l'avance est toujours à faire, ou n'est que très-imparfaitement exécutée. Ah ! elle a bien le temps de faire des visites, de médire de chacun, de brouiller les ménages par ses faux rapports, d'incendier les familles, mais de bien donner sa maison, de soigner et d'habiller comme il faut ses enfants, elle n'y pense guère. Oh ! ne la laissez aller ! Quel malheur c'est que d'élever les enfants et surtout les filles dans cette maudite nonchalance !... Car la paresse de la femme paralyse tous les efforts d'un mari laborieux, et prive du bien-être toute la pauvre et chère famille. Combien l'époux qui lui est uni aura-t-il à souffrir, à pleurer, à gémir ! de même des petits êtres dont elle sera la mère ou plutôt la marâtre.

Je plains beaucoup l'homme qui a une femme insouciant, négligente, paresseuse ; sa maison, c'est à dire ses enfants et lui-même en souffriront considérablement, tout espoir de bien-être satisfaisant est perdu pour eux. En vain, pauvre père, ferait-il les efforts les plus grands, les plus héroïques, les plus persévérants pour améliorer sa condition et celle de ses chers enfants, l'incurie, le laisser aller, la négligence de sa femme, fera disparaître au fur et à mesure, tous les éléments de bien-être qu'il prend tant de peine à réunir.

Que tous les jeunes gens qui pensent à se marier sachent de bien comprendre l'importance du bon choix d'une épouse. Telle ils l'auront prise, telle sera leur destinée en ce monde, et dont les suites feront écho jusque dans la vie future. S'ils ont été imprudents dans ce choix, pour eux, si grave, si décisif, ils en subiront eux-mêmes, avec un regret bien amer qui leur parcera continuellement le cœur, les terribles et irrémédiables conséquences.

Il va sans dire que cet avis s'adresse aussi aux jeunes filles, qui ont le plus grand intérêt à se choisir un époux convenable, dont les sentiments et la conduite répondent aux leurs, et dont la vertu et la sobriété les couvrent d'honneur au lieu d'ignominie.

JEAN DANCHE.

Choses et autres.

— La Tribune, de New York, dit que les pommes de terre vendront \$4 le baril dans cette ville, avant le printemps, s'il n'en vient aucun approvisionnement de la Nouvelle-Ecosse. Un grand nombre de cultivateurs n'en ont pas assez pour leurs familles, pendant l'hiver.

— Il y a eu une forte excitation, la semaine dernière, à Toronto, parmi les exportateurs d'animaux, par suite de nouvelles favorables reçues des marchés anglais. Les 2,000 bestiaux canadiens vendus en Angleterre, la semaine dernière, ont réalisé des prix aussi élevés que les meilleures importations d'Irlande et d'Ecosse, et les négociants de Toronto, qui ont des engagements à remplir, sont plus encouragés à obtenir de beaux animaux pour l'exportation. La compagnie d'exportation de Toronto a payé \$30 000 pendant la semaine pour des bêtes à cornes et des moutons. — *Journal de Québec.*

Danger de l'emploi des vases en zinc — Bien des gens ignorent que l'emploi de vases de zinc pour l'usage domestique peut produire de graves accidents, comme cela arrive souvent.

Le vinaigre, le vin, le cidre, et en général tous les acides qui ont été ajoutés dans le zinc, deviennent des poisons plus ou moins violents. Il en est de même du lait, qui contient un acide puissant, dit acide lactique.

On a fréquemment constaté des cas de vomissements et de coliques dont il n'est pas besoin de chercher d'autres causes que le contact du lait avec le zinc. L'usage de ce lait, principalement chez les jeunes enfants, peut amener la mort.

On voit quelle vigilance et quelles précautions il faut apporter dans le choix des vases où l'on veut conserver les substances

indiquées plus haut.

Deuxième végétation au Saguenay — M. Pierre Hudon, d'Huberville, nous écrit que cet automne, comme en printemps, les jeunes pommiers étaient couverts de fleurs : il y avait aussi les blonets en fleurs. Il avait aussi dans son jardin de nouvelles cosses de gougrannas (fèves de marais).

RECETTES

Moyen de chasser les charançons.

Les charançons, est insecte si nuisible au blé, et qui infeste les greniers de nos cultivateurs, marchands et boutiquiers, a résisté à toutes les recettes pharmaceutiques employées pour arrêter en le détruisant, les énormes préjudices dont il est la cause. On ne lui fait plus la guerre qu'avec le crible ; mais on ne peut que ce moyen est bien insuffisant, quand on songe que cette opération doit être renouvelée tous les quinze jours sans qu'on puisse parvenir à prévenir les dégâts, le crible est insuffisant.

Voici un excellent moyen de chasser les charançons : Prenez de la graine de chanvre, des feuilles de luzerne et de l'ail ; broyez le tout ensemble et le réduisez par petites fractions sur les planches du grenier. Cet expédient est assurément des plus économiques, et n'exige pas les préparations difficiles.

Chaussures imperméables.

Pour rendre les bottes ou les souliers imperméables à l'eau, on fait fondre dans un vase de terre vernissée, parties égales de suif et de résine commune ; lorsque ces matières sont en fusion et qu'elles sont bien mélangées, on frotte avec un petit pinceau de crin la semelle des souliers et le tour de l'empeigne qui tient à celle-ci, seulement la hauteur d'à peu près un pouce. On répète cette opération jusqu'à trois fois, en exposant chaque fois les souliers aux rayons du soleil, dans les mois de l'année où ils sont les plus chauds, et ayant soin de les retourner pour qu'ils soient frappés également de la chaleur, et que la préparation dont on les a enduits puisse pénétrer dans les pores du cuir ; l'hiver, on les place avec précaution près du feu et à distance convenable. Lorsque cette préparation reste à la surface dans un état luisant, c'est signe que le cuir est suffisamment imbibé. On peut alors se servir des bottes ou des souliers. Si l'on destinait les bottes à marcher dans l'eau, il faudrait frotter, avec la préparation dont nous venons de parler, non-seulement la semelle et l'empeigne, mais aussi la tige. Alors elles seraient entièrement imperméables à l'eau. Mais il suffit, pour l'usage ordinaire de procéder ainsi que nous l'avons expliqué, car la transpiration des pieds s'évaporant par la partie supérieure de l'empeigne ne les entretient pas dans une chaleur et une humidité désagréable et malsaine.

Librairie de J. B. Rolland & Fils.

ALMANACH AGRICOLE, COMMERCIAL ET HISTORIQUE DE J. B. ROLLAND & FILS POUR 1879, c'est l'Almanach le plus complet et qui donne le plus de renseignements sur le Clergé et le gouvernement du Canada, les cours, le service postal, les lois de pêche et de chasse, etc., 5 centins.

ALMANACH DES FAMILLES DE J. B. ROLLAND ET FILS POUR 1879, c'est un almanach indispensable dans les familles par les recettes, les procédés économiques, les historiettes, etc., qu'il contient et qui le rendent si attrayant pour tout le monde, 5 centins.

CALENDRIER DE LA PUISSANCE DU CANADA POUR 1879, contenant la liste du clergé de la puissance et le calendrier ecclésiastique, publié par la maison J. B. Rolland & Fils, 5 centins. Ces deux almanachs et le calendrier, 16 centins franco par la poste.

CARTES A JOUER TRIPLICATE.

CES CARTES SONT SUPÉRIEURES à toutes celles qui sont en usage dans le Canada, pour le fini, la beauté et la facilité avec laquelle on reconnaît chacune d'elles, car dans les angles des cartes est représenté en petit la valeur de la carte, ce qui les rend très-commodes pour tous les jeux où l'on doit tenir un grand nombre de cartes à la fois dans la main. Le prix en est très-modique, il y en a de 25 centins, 30 et 35 centins franco par la poste.

SÉRIE II LUSTRÉE DE LIVRES DE LECTURE DE A. N. MONTPETIT, qui ont obtenu une médaille d'argent à l'exposition de Paris 1878.

- PREMIER LIVRE, in 18, \$1.20 la douz.
 DEUXIÈME LIVRE, in 18, \$1.80 la douz.
 TROISIÈME LIVRE, in 18, \$2.40 la douz.
 QUATRIÈME LIVRE, in 12 \$4 la douz.
 CINQUIÈME LIVRE, in 12 \$4 la douz.

MÉTHODE DE LECTURE ET DE PRONONCIATION d'après la méthode Michel par Montpetit et Marquette, LIVRE DE L'ÉLÈVE, in 18 illustré, 40 cents la douz.
 LIVRE DU MAÎTRE, in 18, \$1 la douz.

LES MEILLEURES GÉOGRAPHIES.

sont celles de l'abbé Holmes, nouvelles éditions revues par l'abbé L. O. Gauthier.

ELEMENTS DE GÉOGRAPHIE MODERNE, in 12, cart, \$1.20 la douz.

ABRÉGÉ DE GÉOGRAPHIE MODERNE, in 12, pleine reliure, toile, \$4 la douz.

NOUVELLE CARTE DE LA PUISSANCE DU CANADA EN FRANÇAIS,

de 26 sur 24 pouces, coloriée, collée sur toile, vernie et montée sur rouleaux, \$2.50 chaque.

HISTOIRE SAINTE ILLUSTRÉE, approuvée par Mgr l'Evêque de Montréal; in 18 cart. \$1.50 la douz.

HISTOIRE DE FRANCE ILLUSTRÉE, approuvée par Mgr l'Evêque de Montréal; in 18, cart. \$1.80 la douz.

ELEMENTS D'ALGÈBRE THÉORIQUE ET PRATIQUE d'après Lyssé et Pascal; in 12, pleine reliure toile; 50 centins chaque.

Tous ces livres sont en vente à la librairie de
 J. B. ROLIAND & FILS,

Nos 12 et 14 Rue St. Vincent, Montréal.

PUBLICATION MUSICALE.

Le sousigné prépare en ce moment une édition soignée de seize compositions vocales, avec accompagnement de piano, écrites par son Excellence, Monsieur le Comte de Premio Réal, Consul-général d'Espagne en Canada, sur des paroles anglaises, françaises et espagnoles:

1. Alone—Seul.
2. Love's anguish—Peines d'Amour—Penas de amore.
3. Constancy—Constance—Constancia.
4. Va, chère, dormir.
5. The strongest—Le plus fort—El mas fuerte.
6. A dream—Un rêve—Suenos.
7. Disenchantment—Désillusion—Desengano.
8. Thy bright eyes—Tes beaux yeux—Tos lindos ojos.
9. The empire of beauty—L'empire de la beauté—Imperio de la belleza.
10. Maraviglia.
11. Espagne.
12. The oath—Serment—Juramentos.
13. Absence—Absence—Ausencia.
14. Believe me—Crois-moi—Créeme.
15. Thy Gifts—Tes dons—Tu prendas.
16. I will love thee always—Je t'aimerai toujours—Siempre te amare.

Le nombre d'exemplaire de ces compositions sera strictement limité au nombre de personnes qui se seront inscrites sur les listes des souscriptions déposées à

Montréal.....chez A. J. BOUCHER.
 "....." C. C. DEZOUCHÉ.
 "....." E. LAVIGNE.
 Ottawa....." GRIME & SON.
 Chicago....." THS. J. FINNEY.
 Nouvelle Orléans....." PH. WERLEIN.
 Québec....." A. LAVIGNE.

25, rue St. Jean, [Banque d'Epargne.]

Ce volume, orné d'un magnifique portrait de l'auteur, sera prêt en novembre prochain.

Prix de l'exemplaire—\$2 50.

Election Fédérale de 1878, pour la division électorale de Kamouraska.

Dépenses personnelles de Chs. F. Roy, candidat à l'élection Fédérale de 1878, pour la division électorale de Kamouraska:

Pension.....	\$15.00
Transports: chars et voitures....	12.00
Logement.....	8.00

\$35.00

Ste. Anne de la Pocatière, octobre 1878.

CHS. F. ROY.

Ste. Anne de la Pocatière, 7 Nov. 1878.

Dépenses d'élection faites dans l'intérêt de l'élection de Chs. F. Roy, écr., par Jean D. Schmouth, son agent officiel:

Payé à C. Dionne, écr., son compte reconnu par Chs. F. Roy, écr.,.....	\$6.00
Payé à Alexandre Guératte: louage de voiture, reconnu par Chs F. Roy, écr.....	2.00
	\$8.00

J. D. SCHMOUTH, Agent.

A Vincennes Tché, Ecr.,
 Officier-Rapporteur. }



LS. A. PROULX,
 CHAPELIER ET MANCHONNIER

No. 2 rue Christie et coin de la rue Couillard,
 QUÉBEC

se chargera de la confection de toutes espèces de fourrures, ainsi que tous articles en pelleteries qu'il réparera et auxquels il donnera la forme la plus nouvelle quant à la mode.

Ayant été employé dans ce genre d'industrie pendant près de 30 ans dans une des premières maisons de la ville de Québec, il peut se flatter de donner complète satisfaction à ceux qui l'encourageront. Ses prix sont réduits, et les ordres qu'il recevra soit de la ville ou de la campagne seront exécutés sous le plus court délai.—Voici le temps arrivé où l'on aura besoin de capots ou casques, c'est le temps de les faire arranger, ou d'en acheter d'autres. Envoyez vos pelleteries et le sousigné se chargera de les confectionner et de leur donner la mode la plus nouvelle.

Octobre 1878.

PRIÈRE A NOS ABONNÉS DE PAYER
 retardataires
 AU PLUS TOT.